



ORIENTATION ET ÉGALITÉ DES CHANCES

LES JEUNES DE LA FRANCE PÉRIPHÉRIQUE

*Pour un avenir
choisi*

Table des matières

Introduction	3
Les origines du projet	5
I) Constats	5
- L'accès à l'information	
- L'autocensure	
- Le manque de modèles	
- L'accès à la formation	
II) L'accompagnement dans l'orientation : enjeu majeur pour les jeunes ruraux	8
III) Que retenir ?	9
Le projet	11
Les actions	13
1) Les actions menées par « Chemins d'avenirs »	13
- Le parrainage	
- Les ateliers de professionnels	
- Programmes spécifiques	
o La prise de parole	
o La pratique de l'écriture	
o L' <i>empowerment</i> au féminin	
- Des outils pédagogiques et des tutoriels vidéo	
- Un catalogue de stages	
- Rencontres étudiantes	
- Des préparations aux concours	
- Des sorties culturelles et d'entreprises	
- Activités ponctuelles	
2) Le rôle de la COR	14
- Créer un service dédié à la mission d'aide aux jeunes du territoire	
- Aider à la création/participation à des événements d'orientation	
- Faciliter la prise de contact entre les professionnels/anciens élèves/étudiants et les élèves du secondaire	
- Aider à la diffusion du parrainage sur le territoire	
- Sensibiliser les jeunes du territoire au parrainage	
- Amener l'information dans ces territoires	
- Favoriser les connexions entre le secondaire et le supérieur	
- Faire connaître les engagements associatifs	

- Pour aller plus loin...

Les acteurs locaux

Pour résumer

Les acteurs	20
Les cibles	21
Conclusion	23
Bibliographie	24

INTRODUCTION

Ayant grandi à Lamure-sur-Azergues (69), petite commune de 1159 habitants, j'ai connu des difficultés dans mon parcours scolaire, notamment lorsqu'il a fallu trouver ma voie. Intéressée par la politique et l'économie, il a été difficile pour moi de me projeter dans des milieux qui ne m'étaient pas familiers. Manque d'informations, de confiance en moi, de repères, les difficultés se sont accumulées au fur et à mesure de ma scolarité. Ces difficultés sont communes à beaucoup d'autres jeunes de zones rurales/périphériques.

Revenue dans ma région natale en 2018 après mes études menées en Belgique, j'ai eu l'envie de m'intéresser à ces questions dans un contexte social difficile. J'ai lu l'excellent livre « les invisibles de la République » (Editions Robert Laffont) qui met en lumière les difficultés liées aux zones géographiques. Un des auteurs du livre est la fondatrice de l'association **Chemins d'avenirs** qui vient en aide aux jeunes de zones périphériques dans leur orientation. Chemins d'avenirs est une association qui « informe, accompagne, promeut les collégiens, lycéens et étudiants de la France périphérique »¹. L'association aide ces jeunes à trouver leur voie.

Engagée dans les élections municipales de ma commune, j'ai voulu proposer l'intégration du collège de la Haute Azergues, où j'avais passé une partie de mon adolescence, au sein de ce programme. J'ai le souvenir que l'aide à l'orientation se basait sur les notes. Cet indicateur est souvent le principal utilisé pour orienter un élève au lycée général ou en filière professionnelle. Cependant, le choix d'une orientation ne devrait pas se résumer au niveau scolaire. C'est tout d'abord le choix d'un projet, d'une vie et le rôle de notre système est d'aider l'élève dans la réussite de son projet.

La région a, particulièrement depuis 2018, un rôle important à jouer dans l'orientation. Dans ce cadre, une Agence régionale de l'Orientation a vu le jour en décembre 2019. La COR a, en lien avec cette agence et la région, **un rôle local à jouer**. C'est l'échelon le mieux adapté pour s'attaquer à une problématique territorialisée. Elle peut aider une association comme Chemins d'avenirs à se développer dans la communauté d'agglomération et avoir un ancrage local. A l'inverse, la COR peut être épaulée par l'association pour **développer une mission** consacrée à ces jeunes de zones périphériques et soutenir les établissements scolaires.

Nous avons conscience des inégalités territoriales qui existent en France. Comme l'association le souligne très justement, 60% des jeunes vivent dans ces territoires périphériques². Il est donc crucial de développer une politique qui puisse répondre à leurs

¹ Accueil du site web : <https://www.cheminsdavenirs.fr/>.

² Zones rurales et petites villes, voir le rapport d'activité 2018-2019 de Chemins d'avenirs.

besoins spécifiques et qui soit adaptée au territoire. C'est une question d'égalité des chances et de justice territoriale. Á notre communauté de se saisir de cette opportunité d'agir.

LES ORIGINES DU PROJET

I) Constats

Les jeunes qui vivent en zone rurale ou dans une petite ville doivent faire face à des difficultés qui leurs sont propres. Ces difficultés ont la particularité de se cumuler³ tout au long du parcours scolaire de ces jeunes. Parmi ces difficultés, nous retrouvons :

- **L'accès à l'information** : selon une enquête menée auprès des 17-23 ans⁴, « 35% des 17-23 ans indiquent que **la famille et le réseau familial constituent leur première source d'information[s]**, devant Internet (21%), les professeurs (15%) ou le conseiller d'orientation (11%) »⁵. S'ajoute à cela un **effet de mimétisme** des jeunes puisque 1 jeune sur 4 suit la même orientation ou formation qu'un membre de sa famille proche. 1 jeune sur 3 dit avoir été déconseillé par sa famille de poursuivre une orientation qu'il avait choisie.

Lorsque l'on prend en considération **l'origine géographique et sociale**, « 42 % des jeunes de 17 à 23 ans issus des zones rurales ont le sentiment de « **ne pas avoir ou avoir eu suffisamment d'informations pour s'orienter** » – 10 points de plus qu'en agglomération parisienne »⁶. Selon une enquête menée par le CRÉDOC pour le Conseil national d'évaluation du système scolaire sur les 18-25 ans⁷ « **Les élèves ayant des parents cadres et de professions intermédiaires ont été nettement plus accompagnés par la famille dans la recherche d'informations que les enfants d'ouvriers ou d'agriculteurs** »⁸. Il faut savoir que « 2 étudiants sur 3 de CSP modeste indiquent que leurs parents n'ont pas participé à leur choix d'orientation »⁹.

Le cercle familial tient le rôle principal dans l'orientation des jeunes. Or, nous venons de voir que cette influence va dépendre de deux autres facteurs : la zone géographique et le milieu social. Les parents ont plus de facilité à aider leur enfant à construire son projet professionnel quand ils vivent dans des zones mieux « connectées » - que cela soit par l'intermédiaire

³ Séverine Landrier et Nadia Nakhili, « Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France », *Formation emploi*, janvier-mars 2010, <http://journals.openedition.org/formationemploi/2734>;

⁴ Fondation Jean Jaurès, Institut Français d'Opinion Publique, Chemins d'avenirs, Jeunes des villes, jeunes des champs : la lutte des classes n'est pas finie, note de la Fondation Jean-Jaurès – Enquête auprès des 17-23 ans, octobre 2019.

⁵ Salomé Berlioux, « Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes », *Restaurer la promesse républicaine*, le 5 mars 2020, page 12.

⁶ Ibidem page 17.

⁷ Cnesco (2018). Comment l'école aide-t-elle les élèves à construire leur orientation ? Dossier de synthèse. L'enquête a été menée sur un échantillon de 1158 jeunes, entre le 24 septembre et le 13 octobre 2018.

⁸ Ibidem p. 7.

⁹ UNLY Financing education « #RaconteTonSup2020 Regard sur l'expérience étudiante : de l'orientation à l'emploi », échantillon de 3 256 personnes, questionnaire électronique du 21 mai 2020 au 17 juillet 2020, p. 19.

d'internet¹⁰ ou via des évènements organisés autour de l'orientation - et lorsqu'ils ont un niveau d'éducation qui leur permet de connaître davantage toute la palette de possibilité d'orientation pour leur enfant. **Il est donc nécessaire d'aider davantage les familles et leurs enfants pour qu'ils jouissent d'un accès à l'information plus équitable.** Concernant l'orientation post-bac, 49% des étudiants de milieux modestes ont manqué d'informations pour leur orientation, 10 points de plus que la moyenne et 12 points de plus que pour les catégories CSP+¹¹.

- **L'autocensure** : il s'avère que les jeunes qui vont être issus d'un milieu moins aisé seront moins enclins à poursuivre des études qui leur donneraient accès à une position sociale plus élevée par rapport à leur environnement social d'origine, pensant que ce parcours « n'est pas pour eux »¹². 85% des jeunes de milieux modestes hésitent à se lancer dans un cursus ambitieux, 65% d'entre eux indiquent explicitement qu'ils ont peur de ne pas être au niveau¹³. A cela s'ajoute la crainte de se retrouver physiquement et psychologiquement seul dans un environnement qui ne leur est pas familier. Dans les chiffres, « 28% et 27% des jeunes ruraux ou issus d'une ville isolée » se disent **inquiets à l'idée de poursuivre des études supérieures dans une grande ville**¹⁴.

Il faut aussi ajouter à cela le **calcul coûts/avantages** opéré par les étudiants¹⁵. En effet, l'aspect financier sera logiquement un facteur important pour un jeune **en fonction de son milieu social et de son éloignement géographique**. Les jeunes de milieu moins aisé regarderont davantage les **coûts liés aux risques d'échec**. Il faut savoir que « 71 % des jeunes déclarent avoir écarté d'eux-mêmes une possibilité d'orientation qui les avait intéressés » et que la première raison à cela était le coût des études (29%)¹⁶. Pour un jeune issu d'une zone rurale, la poursuite d'un bon nombre d'études demandera un **investissement dans les transports**, pour des trajets souvent longs, voire de **quitter le**

¹⁰Salomé Berlioux, « Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes », *Restaurer la promesse républicaine*, le 5 mars 2020. Obstacle 3 : La fracture digitale : fracture technique, fracture d'usage.

¹¹ UNLY Financing education « #RaconteTonSup2020 Regard sur l'expérience étudiante : de l'orientation à l'emploi », échantillon de 3 256 personnes, questionnaire électronique du 21 mai 2020 au 17 juillet 2020, p.20.

¹² Séverine Landrier et Nadia Nakhili, « Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France », *Formation emploi*, janvier-mars 2010, <http://journals.openedition.org/formationemploi/2734>, p.27.

¹³ UNLY Financing education « #RaconteTonSup2020 Regard sur l'expérience étudiante : de l'orientation à l'emploi », échantillon de 3 256 personnes, questionnaire électronique du 21 mai 2020 au 17 juillet 2020, p.25.

¹⁴ Salomé Berlioux, « Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes », *Restaurer la promesse républicaine*, le 5 mars 2020, p. 36.

¹⁵ Séverine Landrier et Nadia Nakhili, « Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France », *Formation emploi*, janvier-mars 2010, <http://journals.openedition.org/formationemploi/2734>, p. 27.

¹⁶ Cnesco (2018). Comment l'école aide-t-elle les élèves à construire leur orientation ? Dossier de synthèse. P. 19-20.

foyer familial¹⁷. Des études longues, qui demanderont de 3 à 5 ans d'études après le baccalauréat, induiront un investissement important, souvent des parents, sur une longue période. Un peu plus d'1 enfant d'employés sur 5 a renoncé à des études à **cause de leur durée** contre 1 enfant de cadres sur 7¹⁸. Concernant l'éloignement géographique, c'est un motif de renoncement pour « 22 % des jeunes ruraux, contre 15 % de ceux habitant l'agglomération parisienne et 17 % dans les agglomérations de plus de 100 000 habitants »¹⁹.

Une certaine pression psychologique peut aussi apparaître. En effet, un éloignement géographique peut être perçu comme une trahison au territoire d'origine²⁰. L'élève va ainsi « **s'auto-sélectionner** »²¹ en s'imposant des critères qui l'amèneront à poursuivre des études qu'il n'avait pas forcément souhaitées. Ainsi, 20% des enfants d'ouvriers et d'employés vivent leur orientation comme un choix imposé contre 10% chez les enfants de cadres²². Au sein de la COR, 32% de la population est ouvrière contre 7% de cadres et professions intellectuelles supérieures (chiffres de 2017)²³.

Les *a priori* sur le départ du territoire d'origine n'ont en réalité aucun fondement et j'en suis un exemple. Et pour vous en citer un autre en lien avec l'actualité dans notre belle région ; Hugo Biolley, 18 ans, est le plus jeune maire de France du village ardéchois de Vinzieux, comptant environ 450 âmes. Il étudie la science politique à Grenoble, à 100 km de chez lui. Etant le seul candidat qui s'est déclaré, il va pouvoir donner un second souffle à son village.

- Le manque de modèles : l'environnement socio-économique du jeune a une influence notable sur les choix de formations et les voies professionnelles empruntées par ce dernier²⁴. **Le réseau** du jeune de milieu rural, quel que soit la catégorie sociale de ses parents, sera largement différent d'un jeune ayant grandi en milieu urbain. Les modèles auxquels se rattacheront ces jeunes pour construire leur avenir seront très différents et ne représenteront pas forcément le métier qu'ils souhaiteraient exercer. Or, 36% des 17-23 ans estiment avoir des modèles inspirant leur choix de formations ou de carrières. On note un écart de - 13 et - 14 points entre les jeunes des villes centres (42%) et ceux des territoires ruraux (28%) et des

¹⁷ Salomé Berlioux, « Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes », *Restaurer la promesse républicaine*, le 5 mars 2020, p. 92.

¹⁸ Cons Cnesco (2018). Comment l'école aide-t-elle les élèves à construire leur orientation ? Dossier de synthèse. P. 20.

¹⁹ Ibidem, p. 20.

²⁰ Salomé Berlioux, « Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes », *Restaurer la promesse républicaine*, le 5 mars 2020, p. 24.

²¹ Séverine Landrier et Nadia Nakhili, « Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France », *Formation emploi*, janvier-mars 2010, <http://journals.openedition.org/formationemploi/2734>, p.27.

²² Salomé Berlioux, « Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes », *Restaurer la promesse républicaine*, le 5 mars 2020, p. 17.

²³ Maison Emploi Formation RHÔNE, *Observatoire Socio-Économique COR 2017*.

²⁴ Grelet Yvette, Vivent Céline, La course d'orientation des jeunes ruraux, bref du Céreq, n° 292, septembre 2011, p. 4.

villes isolées (27%)²⁵. Cette différence est source d'inégalités puisqu'il sera toujours **plus difficile de se projeter dans une profession sans référence dans le domaine**. De plus, le facteur de réussite professionnelle est, pour 49% d'entre eux, déterminé par l'expérience acquise en stage, pour 22% par le réseau et seulement 10% par le fait d'avoir effectué de longues études²⁶. Le carnet d'adresse est donc perçu par ces jeunes comme l'outil principal de réussite. Pour les pouvoirs publics se pose ainsi la question de la perception de la méritocratie républicaine chez les jeunes étudiants²⁷. A noter que les inégalités de réseaux touchent aussi bien les zones rurales qu'urbaines ; un enfant ayant vécu en milieu urbain doit pouvoir s'imaginer devenir agriculteur au même titre qu'un jeune de milieu rural. A noter que « Les enfants de cadres sont plus tentés de se conformer aux attendus sociaux et familiaux (34 % contre 27 % chez les enfants d'ouvriers et employés) »²⁸.

- L'accès aux formations : **Le bassin de formations** présent sur le territoire à proximité du lieu d'habitation du jeune a une importance significative²⁹. En effet, « après la 3ème, la moitié des jeunes ruraux s'orientent ou sont orientés vers la voie professionnelle, par manque d'opportunités différentes à proximité du domicile familial ». L'éloignement géographique de certaines offres de formations par rapport à d'autres, plus courtes en milieu rural, influe sur la décision finale de l'élève³⁰. Nous avons constaté l'influence de la famille dans l'orientation de l'élève. Mais cette influence est aussi marquée par le rôle de la diversité des formations et de leur accès, ainsi que des informations mises à disposition des familles selon les établissements³¹. A savoir que les enseignants jouent un rôle crucial dans le choix final des jeunes ; « plus d'1 élève sur 3 a entendu parler pour la première fois de la voie ou de la filière dans laquelle il s'est orienté par un enseignant (37 %) ». Les parents, les recherches personnelles et le conseiller d'orientation arrivent respectivement à la 2ème, 3ème et 4ème place³². La dernière place du conseiller d'orientation peut s'expliquer par le fait qu'il n'a pas la capacité de rencontrer tous les élèves : 58% des principaux de collèges confirment cette

²⁵ Fondation Jean Jaurès, Institut Français d'Opinion Publique, Chemins d'avenirs, Jeunes des villes, jeunes des champs : la lutte des classes n'est pas finie, note de la Fondation Jean-Jaurès – Enquête auprès des 17-23 ans, octobre 2019.

²⁶ Ibidem

²⁷ Ibidem

²⁸ Cnesco (2018). Comment l'école aide-t-elle les élèves à construire leur orientation ? Dossier de synthèse. P. 15.

²⁹ Séverine Landrier et Nadia Nakhili, « Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France », *Formation emploi*, janvier-mars 2010, <http://journals.openedition.org/formationemploi/2734>, p.25.

³⁰ Salomé Berlioux, « Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes », *Restaurer la promesse républicaine*, le 5 mars 2020, p. 30.

³¹ Séverine Landrier et Nadia Nakhili, « Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France », *Formation emploi*, janvier-mars 2010, <http://journals.openedition.org/formationemploi/2734>, p.26 et 30.

³² Cnesco (2018). Comment l'école aide-t-elle les élèves à construire leur orientation ? Dossier de synthèse. P. 12-13.

incapacité pour les élèves de 3^{ème}. 37% d'entre eux arrivent à rencontrer tous les élèves de Terminale³³. Pourtant, le conseiller d'orientation devrait être le plus à même d'aiguiller l'élève dans le grand nombre de choix de formations et à le préparer à suivre une formation.

2) L'accompagnement dans l'orientation : enjeu majeur pour les jeunes ruraux

Dans le rapport Territoires et réussite remis au gouvernement en novembre 2019, la mission a remarqué que « les parcours scolaires post-collège et post-baccalauréat d'une partie des jeunes résidants dans les territoires ruraux sont marqués par des écarts à la moyenne voire des difficultés, selon une ampleur comparable à ceux qui caractérisent les élèves de l'éducation prioritaire »³⁴. La mission a ainsi jugé nécessaire de « développer l'accompagnement et la poursuite d'études des élèves résidants ou scolarisés dans les territoires ruraux, particulièrement ceux isolés ou en difficulté ³⁵ ». Les élèves eux-mêmes aimeraient être davantage accompagnés ; 67% d'entre eux ont exprimé le regret de ne pas avoir été suffisamment accompagnés dans leurs démarches d'orientation selon un sondage OpinionWay pour LinkedIn (2015)³⁶.

La connaissance de soi est notamment l'élément principal au regard de ce qui est nécessaire pour la construction de son projet professionnel pour 58% des jeunes de 18 à 25 ans. Or, 37% d'entre eux estiment ne pas avoir été aidés pour comprendre leurs propres envies, contrairement aux informations qu'ils ont reçues sur les filières et les formations (80% estiment avoir reçu beaucoup d'informations). Sur une question ouverte, les jeunes ont exprimé le regret de n'avoir pas bénéficié d'un accompagnement personnalisé, de ne pas avoir fait l'objet de suffisamment d'attention et de ne pas avoir reçu d'informations « incarnées », c'est-à-dire des rencontres avec des professionnels³⁷.

3) Que retenir ?

Tout d'abord, je souhaiterais souligner le parallèle entre les différentes enquêtes nationales utilisées ici et celle menée par la région Auvergne-Rhône-Alpes³⁸. Concernant les premiers résultats, un focus particulier peut être mis sur **la question de la découverte des**

³³ Ibidem p. 32

³⁴ Azéma Ariane, Mathiot Pierre, Mission Territoires et réussite, rapport remis le 5 novembre 2019, p. 11.

³⁵ Ibidem p. 14

³⁶ Fondation Jean Jaurès, Institut Français d'Opinion Publique, Chemins d'avenirs, Jeunes des villes, jeunes des champs : la lutte des classes n'est pas finie, note de la Fondation Jean-Jaurès – Enquête auprès des 17-23 ans, octobre 2019.

³⁷ Cnesco (2018). Comment l'école aide-t-elle les élèves à construire leur orientation ? Dossier de synthèse. P. 17-18

³⁸ La Région Auvergne-Rhône-Alpes, « Orientation : la Région poursuit les débats avec les professionnels » enquête menée sur un échantillon 14 000 Auvergnats et Rhône-Alpins, entre le 3 Avril et le 5 mai 2019.

entreprises, rejoignant l'importance des stages chers aux yeux des jeunes ruraux dans la réussite de leur projet professionnel. Les parents souhaiteraient la mise à disposition d'un catalogue de stages proposés par les entreprises. 75% d'entre eux se sentent dépassés par les démarches à effectuer pour l'orientation de leurs enfants³⁹. Les entreprises souhaiteraient pouvoir mieux informer en proposant des stages et visites afin de lutter contre la méconnaissance de certaines filières, causant des difficultés de recrutement pour 58% des entreprises⁴⁰. Les professionnels de l'orientation souhaitent eux aussi trouver des solutions pour identifier les entreprises proposant des stages⁴¹.

L'orientation peut se définir ainsi : « le processus par lequel s'opèrent les ajustements nécessaires entre les souhaits exprimés et les possibilités offertes, l'école fournissant institutionnellement à chacun la possibilité de faire le parcours que ses possibilités et ses goûts lui tracent »⁴².

Au vu de la promesse républicaine de l'égalité des chances, il est primordial de rendre le choix des élèves le plus indépendant possible de leur « contexte de scolarisation »⁴³ ; c'est-à-dire le milieu social, la zone géographique et le genre. Finalement, les élèves sont davantage préparés à devoir choisir une orientation et informés du processus à suivre plutôt qu'aides « à prendre conscience de leurs capacités, à définir leurs centres d'intérêt, à estimer la faisabilité de leur projet » et formés à rechercher de l'information⁴⁴. L'idée est d'aller vers davantage d'orientation « active »⁴⁵ ; de conseiller l'élève, libre de ses choix, sans qu'il y ait un processus d'auto-sélection, sans le réduire à ses origines sociales et géographiques mais avec suffisamment de soutien psychologique et d'informations pour qu'il suive ses aspirations et exerce le métier de son choix.

³⁹ Ibidem

⁴⁰ Ibidem

⁴¹ Ibidem

⁴² Séverine Landrier et Nadia Nakhili, « Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France », *Formation emploi*, janvier-mars 2010, <http://journals.openedition.org/formationemploi/2734>, p. 25.

⁴³ Ibidem p.32

⁴⁴ Ibidem p. 33

⁴⁵ Ibidem

LE PROJET

Depuis 2018, la région se doit d'organiser les actions d'informations auprès des élèves, des apprentis et des étudiants sur les métiers et formations au niveau régional, national et européen⁴⁶. Dans ce cadre, un contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelle (CPRDFOP) a été signé entre le Conseil régional d'AURA et l'Etat. Il « définit le cadre de travail pour mettre en œuvre et décliner territorialement les grandes orientations de la politique d'orientation et de formations professionnelles dans la région »⁴⁷. Il y a cette volonté d'une nouvelle coopération entre les acteurs de l'orientation, d'accompagner les initiatives locales, de proposer des outils concrets pour l'accompagnement dans l'orientation⁴⁸.

L'Agence régionale de l'Orientation a été créée dans cet objectif ; pour « mieux fédérer l'ensemble des acteurs de l'orientation »⁴⁹. La stratégie de l'Agence s'articule autour de 7 objectifs opérationnels⁵⁰ dont celui d' « **Agir au plus près, sur les territoires** ». L'Agence régionale, de par l'étendue du territoire AURA, ne peut pas agir seule.

La COR a délégué sa compétence dans la formation/orientation aux missions locales. Les missions locales ont développé une aide pour des jeunes sortis du système scolaire ; les aider à construire un projet professionnel, trouver une formation/un emploi. Malgré leur ancrage territorial, leur capacité d'action reste limitée au niveau de l'orientation par **manque d'outils à leur disposition** et vise un public particulier.

L'association Chemins d'avenirs a déjà développé un grand nombre d'actions auprès de collèges et lycées de France mais elle est constituée d'une petite équipe et cherche à avoir des référents sur tout le territoire. L'association Article 1, qui fait partie du Collectif mentorat avec Chemins d'avenirs, essaye de fédérer un ensemble d'acteurs, notamment sur le site de Tarare autour de l'égalité des chances. Pour une question de pérennité du projet s'étalant sur 3 ans, un agent ancré sur le territoire est indispensable et recherché par l'association.

Une coopération avec ces différents acteurs et bien d'autres encore pour permettre de développer un projet autour de l'orientation de nos jeunes serait une incroyable opportunité

⁴⁶ La Région Auvergne-Rhône-Alpes, *Formation professionnelle et Orientation* ; <https://www.auvergnerhonealpes.fr/47-formation-professionnelle-orientation.htm>

⁴⁷ Contrat de plan régional de développement de formations et de l'orientation professionnelles (PRDFOP) 2018-2021, page 15.

⁴⁸ Ibidem page 49

⁴⁹ La Région Auvergne-Rhône-Alpes, *Une agence régionale pour fédérer les acteurs de l'orientation* ; <https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/737/23-une-agence-regionale-pour-federer-les-acteurs-de-l-orientation.htm>

⁵⁰ La Région Auvergne-Rhône-Alpes lance sa nouvelle Agence régionale de l'Orientation, communiqué de presse, Lyon, le 16 décembre 2019.

de faire face aux inégalités de chance dont ils sont victimes. Nous nous devons de **proposer un service au sein de la COR, avec un référent, pour aider les acteurs de l'orientation et les jeunes du territoire.** La COR pourrait trouver sa place de « chef d'orchestre » pour fédérer ces acteurs et proposer des solutions adaptées à notre territoire. Une association comme Chemins d'Avenirs « travaille à créer un écosystème de réussite »⁵¹ autour des jeunes qu'elle accompagne. A notre échelle, nous détenons un levier d'action⁵² qu'il faut mettre à profit pour organiser le maillage territorial entre les acteurs publics, privés et associatifs. C'est une réponse collective⁵³ que nous devons apporter pour obtenir une synergie positive et efficace entre les acteurs et les actions, pour une optimisation des résultats sur notre territoire. Des compétences sont déléguées à différents acteurs et professionnels sans que la coordination de toutes ces tâches ne soit prise en compte⁵⁴.

Le territoire de la COR manque cruellement de cadres et professions intellectuelles supérieures sur son territoire, ce qui peut se répercuter directement sur les entreprises locales, sur leur implantation – le taux de création est inférieur à la moyenne départementale⁵⁵ – sur la création d'emploi – qui ne répond pas aux besoins de la population de la COR⁵⁶ – et à leur développement⁵⁷. De plus, nous observons sur les territoires périphériques **se développer la question de la désertification médicale.** Les jeunes qui font médecine sont « majoritairement [des jeunes] issu.e.s des métropoles et des milieux sociaux favorisés »⁵⁸. Les études de médecine représentent un investissement de longue durée et onéreux. Les difficultés de ces études entraînent la peur de l'échec et donc de perdre des années. Ce qui nous amène à la conclusion que les jeunes qui grandissent dans les territoires ruraux ou peu denses et qui développent le projet d'exercer un métier de la santé sur leur territoire sont rares.

Il est donc plus qu'important qu'aujourd'hui nous nous saisissons de ces défis. Ces jeunes ont justement besoin que l'ensemble des acteurs de l'orientation leur offre une aide ciblée, qui répond à leurs besoins spécifiques pour surmonter les difficultés auxquelles ils doivent faire face et la COR peut penser aux bénéfices qu'elle pourrait en retirer pour son territoire. La politique de la ville et la politique rurale ne doivent faire qu'un sur ce sujet⁵⁹.

⁵¹ Chemins d'avenirs, *Révéler le potentiel des jeunes de la France périphérique*, Rapport d'activité 19/20, p. 17.

⁵² Ibidem

⁵³ Ibidem, p. 56

⁵⁴ M.Juanico et Mme Nathalie Sarles, *Rapport d'information sur l'évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur*, n°3232, Assemblée nationale le 22 juillet 2020, p.40.

⁵⁵ Maison Emploi Formation RHÔNE, *Observatoire Socio-Économique COR 2017* p. 6.

⁵⁶ Ibidem p. 2

⁵⁷ Ibidem

⁵⁸ Sylvie Castaigne et Yann Lasnier pour le CESE, « les déserts médicaux », Journal officiel de la République Française, le 13 décembre 2020, p. 17.

⁵⁹ Ibidem

LES ACTIONS

I) Les actions menées par « Chemins d'avenirs » :

Chemins d'Avenir propose aux collégiens, lycéens et étudiants un **programme personnalisé** sur un total de 18 mois avec possibilité de le renouveler⁶⁰. Dans ce programme, on retrouve :

- **Le parrainage** : des actifs ou étudiants se trouvant dans le domaine plébiscité par le jeune vont s'engager à suivre le(a) filleul(e) **pendant au moins 18 mois pour des entretiens de 2h/mois**. Le but pour le parrain/ la marraine sera d'aider le jeune à construire son projet sans idées reçues et en lui apportant de la confiance, à travers ses expériences et un regard différent par rapport à ce que le jeune connaît déjà. On retrouve l'idée de **se référer à un modèle**, pour mieux se projeter dans un métier.

- **Les ateliers de professionnels** : la rencontre avec des professionnels, tous secteurs d'activités confondus, est primordiale, encore plus pour un jeune indécis. Cela permet au jeune d'échanger avec une personne d'expérience qui lui transmettra de précieuses informations, hors du cadre familial, de commencer à remplir son carnet d'adresse et de participer à des activités telles que la présentation de soi. Ces ateliers sont réalisés au sein des établissements scolaires.

- **Programmes spécifiques** : ces programmes se concentrent sur le développement personnel via différents thèmes :

- **la prise de parole** avec « les jeunes ont la parole » : les jeunes sont formés à la prise de parole pour se préparer à, par exemple, de futurs entretiens d'embauche, concours ou examens. Un atelier pratique peut être organisé en établissement et des coachings avec des spécialistes de l'art oratoire peuvent être organisés⁶¹.
- **La pratique de l'écriture** avec « culture et écriture » ; des ateliers d'écriture sont organisés dans les établissements sur des axes variant selon les collèges et lycées et une sortie culturelle est organisée. Le projet a été testé dans l'Académie de Grenoble, avec la participation de 80 jeunes et la visite de la Maison de la Culture de Grenoble, suivie d'une représentation de la pièce *le Misanthrope*. Ce sont des exercices qui permettent aux élèves d'accéder à des lieux culturels et de s'approprier les mots pour être par exemple capable de répondre à une offre de stage.

⁶⁰ Chemins d'Avenir, « Révéler le potentiel des jeunes de la France périphérique », *Rapport d'activité 2018-2019*, p. 14.

⁶¹ Ibidem p. 28

- **L'empowerment au féminin** avec « Elles osent » ; les jeunes filles des territoires ruraux connaissent des barrières supplémentaires par rapport aux garçons. Selon l'enquête commandée par le Conseil national d'évaluation du système scolaire, les jeunes filles renoncent davantage à l'orientation qu'elles ont envisagée que les garçons (+14 points)⁶². Un double-mentorat féminin est ainsi proposé pour inspirer les jeunes femmes, ainsi qu'une journée dédiée aux filleules⁶³.
- Des outils pédagogiques et des tutoriels vidéos : on retrouve des kits pour les parrains/marraines et filleul(e)s, des tutoriels thématiques comme des conseils pour la recherche d'un stage, l'aide à la rédaction d'un CV, d'un mail et d'une lettre de motivation, l'aide à la recherche internet...etc⁶⁴.
- Un catalogue de stages est mis à la disposition des filleul(e)s⁶⁵. Nous avons constaté que c'était effectivement un point demandé par l'ensemble des acteurs de l'orientation.
- Rencontres étudiantes : ces rencontres permettent notamment d'aider le jeune à se trouver dans les meilleures dispositions possibles pour avoir de meilleures chances de réussir ses années d'études post-collège et post-baccalauréat.
- Des préparations aux concours
- Des sorties culturelles et d'entreprises
- Certaines activités ponctuelles sont possibles en fonction des opportunités dans chaque territoire. Par exemple, la participation aux Rencontres économiques d'Aix-en-Provence.

A noter que Chemins d'Avenirs a développé une plateforme collaborative pour l'ensemble de la communauté et notamment pour un accès à l'ensemble des outils de l'association par les parrains/marraines et filleul(e)s⁶⁶.

2) Le rôle de la COR :

La COR peut être l'acteur territorial susceptible d'aider ce type d'association à adapter ces outils au territoire. La COR peut :

- **Créer un service avec un référent dédié à la mission d'aide aux jeunes de la communauté d'agglomération dans leur orientation**, notamment pour centraliser et ainsi faciliter la connexion entre tous les acteurs du territoire concernés. Il est

⁶² Cnesco (2018). Comment l'école aide-t-elle les élèves à construire leur orientation ? Dossier de synthèse. P.20.

⁶³ Chemins d'Avenirs, « Révéler le potentiel des jeunes de la France périphérique », *Rapport d'activité 2018-2019*, p. 32.

⁶⁴ Ibidem p. 16

⁶⁵ Ibidem p. 38

⁶⁶ Ibidem p. 42

important que les actions envisagées auprès des jeunes collégiens, lycéens et étudiants soient coordonnées pour favoriser les équilibres et les échanges entre établissements et avec les acteurs extérieurs. Disposer d'un acteur centralisé permet de multiplier les opportunités et les égaliser entre les établissements ainsi que soulager les établissements scolaires dans leur mission d'orientation⁶⁷.

- **Aider à la création/participation à des évènements d'orientation** pour les jeunes concernés dans les établissements scolaires ou en dehors, au sein de la COR ou en dehors. Suite à l'enquête menée par la Région, une feuille de route a vu le jour. Parmi les idées retenues, nous avons la proposition d'un « bus familles » avec un accueil personnalisé pour le Mondial des métiers⁶⁸. C'est un projet qui pourrait totalement correspondre aux besoins de communes de la COR. Il pourrait être possible de reproduire ce schéma, avec l'aide de la Région, sur d'autres évènements comme la Nuit de l'Orientation avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon Métropole organisée tous les ans. Les évènements organisés par l'association Chemins d'avenirs sont aussi d'autres éléments de découverte pour les jeunes. Il est important aussi de faire appel aux **associations locales**, qui pourraient être intéressées par l'animation d'ateliers ou faire participer les jeunes à des évènements culturels ou autres, voire des associations à plus grande échelle. Les jeunes n'ont pas forcément conscience de ce que peut leur apporter un engagement, pour eux-mêmes et pour leur avenir.
- **Faciliter la prise de contact entre les professionnels/anciens élèves/étudiants et les élèves du secondaire**, notamment pour les interventions en établissement scolaire. La COR est un point de ralliement adéquat et peut aussi user de son réseau pour faire se rencontrer les professionnels et les jeunes, aussi dans le cadre de visites d'entreprises.

Il serait aussi intéressant dans cette perspective de concevoir un **catalogue de stages de la COR** en lien avec celui de l'association, pour adapter l'offre au public mais aussi lui laisser l'opportunité de découvrir d'autres territoires avec l'association.

La Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes propose un « **programme de rencontres inspirantes** »⁶⁹. Il serait question de faire intervenir plusieurs professionnels et étudiant(e)s qui échangeraient avec les élèves sur les obstacles rencontrés tout au long de leur parcours, sur ce qui a construit leur réussite, leur première expérience professionnelle et toute autre

⁶⁷ Ibidem p. 51

⁶⁸ La Région Auvergne-Rhône-Alpes, « Formation professionnelle et orientation », <https://www.auvergnerhonealpes.fr/47-formation-professionnelle-orientation.htm>

⁶⁹ Salomé Berlioux, « Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes », *Restaurer la promesse républicaine*, le 5 mars 2020, p. 76-77.

information qu'ils jugeraient utile à partager. Ensuite, des ateliers sont organisés en plusieurs groupes restreints, autour de chaque intervenant pour un vrai échange sur les projets d'orientation des jeunes. Un format réunissant plusieurs établissements peut être envisagé pour accueillir davantage d'intervenants, d'anciens élèves, des étudiants du supérieur et d'élèves du territoire ou d'ailleurs, sous la forme d'un **mini forum des métiers**.

- **Aider à la diffusion du parrainage sur le territoire**, dans le cadre de l'association pour inciter les actifs et étudiants des différentes communes de la COR à suivre un jeune ayant besoin d'aide pour la construction de son projet d'avenir dans le domaine souhaité. C'est aussi un bon moyen de créer du lien social et de la solidarité entre différentes générations.
- **Sensibiliser les jeunes de zones périphériques au parrainage**, en soutenant des actions dans les établissements scolaires par l'association.
- **Amener l'information dans ces territoires**. Toujours dans le cadre de la grande consultation menée par la Région, une des idées retenues était de mettre en place un bus aménagé qui permettrait de transmettre des informations relatives à l'orientation en circulant à travers le territoire⁷⁰.
- **Favoriser les connexions entre le secondaire et le supérieur**. Une initiative de formation des enseignants de lycées avec l'aide d'universitaires a été développée par l'Académie de Rennes. Ces échanges ont permis aux universitaires d'expliquer les parcours, pas toujours linéaires, des étudiants et les facteurs de réussite de ces derniers en licence. Cet échange a permis de proposer des pistes pour aider les étudiants à effectuer la transition du lycée à l'université en partant des problématiques locales⁷¹. Une meilleure communication entre l'enseignement supérieur et les lycées est importante et peut aussi se faire par des présentations des cursus disponibles et des témoignages directs ou virtuels, en mettant l'accent sur les passerelles possibles⁷². A savoir que l'association Les Entretiens de l'Excellence organise des échanges entre élèves, de la 4^{ème} à la Terminale, au sein des universités de France⁷³.

S'ajoute à cela l'initiative « **les cordées de la réussite** ». Le principe est simple : créer « **un pont entre l'enseignement scolaire et l'enseignement supérieur** ». Cela passe par la mise en place de partenariats entre les établissements d'enseignement supérieur (grandes écoles, universités) qualifiés de « tête de cordée » et des lycées

⁷⁰ Ibidem

⁷¹ Salomé Berlioux, « Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes », *Restaurer la promesse républicaine*, le 5 mars 2020, p. 75.

⁷² Salomé Berlioux, « Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes », *Restaurer la promesse républicaine*, le 5 mars 2020, p. 68.

⁷³ Pour en savoir plus : <http://www.lesentretiens.org/>

ou collèges, qualifiés d'établissements « sources ». Nous retrouvons un système de tutorat qui induit le principe d'accompagnement. Ceci permet d'accompagner les jeunes dans leur choix et de leur montrer qu'il est possible de réussir dans ces filières. Certaines entreprises sont partenaires des cordées et proposent ainsi des visites, des échanges, des simulations d'entretien, des offres de stage. Ces cordées sont à l'origine plutôt destinées aux zones urbaines sensibles (ZUS). Mais depuis 2012, la tendance est à l'élargissement de ce mécanisme aux zones rurales⁷⁴. Le lycée polyvalent René Cassin à Tarare fait partie de trois cordées : deux avec l'université Lyon 3 autour d'une activité culturelle et d'un « Séminaire Lycée » sur l'accompagnement et la transition Lycée/enseignement supérieur (avec la section d'enseignement professionnel du Lycée René Cassin) ; ainsi qu'une autour de la réussite du concours d'entrée à Science po avec l'université Lyon 7^{ème}⁷⁵. Il serait intéressant de diffuser cet outil sur le territoire pour impliquer d'autres établissements. La COR est un acteur « rassembleur » qui peut coordonner ces partenariats.

- **Faire connaître les engagements associatifs possibles pour les jeunes**, comme les services civiques ou les services volontaires européens pour développer une expérience dans un autre pays.
- D'autres actions pourront être envisagées ; un partenariat avec un journal local, afin de mettre en lumière un parcours de collégien, lycéen, étudiant ou jeune professionnel, engagé au sein de sa commune, de son département, de sa région⁷⁶ ; mettre en place le dispositif « mini-entreprises » autour d'un projet entrepreneurial avec l'association Entreprendre pour Apprendre⁷⁷, faire découvrir des structures innovantes comme **les campus connectés**⁷⁸, etc.

Un projet de Campus connecté est en étude au sein de la COR. Pour en assurer la pleine réussite, il faut l'ancrer dans ce vaste projet d'accompagnement à l'orientation. Il serait notamment intéressant de le lier au programme des Cordées de la réussite pour bénéficier d'un accompagnement des futurs étudiants sur le moyen terme par les universités qu'ils intégreront. Les initiatives pourront aussi venir des établissements eux-mêmes ou d'autres acteurs de l'orientation.

⁷⁴ Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, « Les cordées de la réussite, des réseaux de solidarité », *Cordées de la réussite*, première publication le 27 janvier 2010 et mise à jour le 12 Avril 2012, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid59051/les-cordees-de-la-reussite-des-reseaux-de-solidarite.html>

⁷⁵ Liste des cordées de l'académie de Lyon : <http://www.cordeesdelareussite.fr/les-cordees-par-academies>

⁷⁶ Salomé Berlioux, « Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes », *Restaurer la promesse républicaine*, le 5 mars 2020, p. 51.

⁷⁷ Ibidem p. 64

⁷⁸ Salomé Berlioux, « Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes », *Restaurer la promesse républicaine*, le 5 mars 2020, p. 81.

Des acteurs locaux sont déjà prêts à s'investir sur ce projet ; la mission locale de Villefranche-Beaujolais, notamment sur le développement d'une plateforme ressource pour rassembler les acteurs de l'orientation ; Article 1 pour développer le mentorat et organiser une stratégie territoriale avec les acteurs du territoire et un leader local ; l'Association Solidarité Femmes Beaujolais pour développer l'estime des filles, notamment avec des échanges autour de « rôles modèles » ; VHB en faisant évoluer leurs ateliers sur l'estime de soi et en développant d'autres ateliers autour des métiers.

L'objectif sera de créer un écosystème de réussite pour nos jeunes en gardant une cohésion territoriale au niveau local. Il est important que la COR s'inscrive aussi dans cette logique comme un acteur central rassembleur entre les différents échelons.

Il faut aussi savoir saluer l'engagement déjà pris des établissements scolaires. En effet, dans le cadre de **parcours Avenir**⁷⁹ de l'éducation nationale qui organise le choix d'orientation au collège et au lycée dans un volume horaire préconisé, des dispositions sont déjà prises par les établissements scolaires. Par exemple le collège Saint Viateur a organisé l'intervention d'un entrepreneur qui est venu se présenter, parler de l'Entreprise. Il a pu échanger avec les élèves et leur donner des outils pour créer à leur tour leur entreprise dans le cadre des cours de Technologie⁸⁰. Le collège de Claveisolles organise la découverte des trois secteurs d'activités que sont le primaire, le tertiaire et le secondaire, ainsi qu'un stage en entreprise, comme il est obligatoire de le faire en 3^{ème}, suivi d'un rapport de stage et d'une présentation des élèves de l'ensemble de leurs découvertes⁸¹. Le collège Eugénie de Pomey organise la sortie de tous les élèves de 3^{ème} au Mondial des métiers de Lyon⁸² et ceux du collège La Platière de Thizy les bourgs ont pu se rendre à celui de Roanne⁸³. Les établissements organisent aussi leur propre forum des métiers : c'est le cas du Lycée Notre Dame de Bel air⁸⁴ et du collège Saint Viateur. Des visites d'entreprises sont aussi organisées notamment avec **PEPITA, hébergeur de jeunes entreprises sur la COR**⁸⁵. Le collège La Platière de Thizy et le collège de Saint-Viateur sont aussi des partenaires. Des participations à des œuvres caritatives sont également à souligner : la belle histoire des lycéens de la section

⁷⁹ éduSCOL, pour l'école de la confiance, *Ressources pour le parcours Avenir*, <https://eduscol.education.fr/cid54908/ressources-pour-parcours-avenir.html>

⁸⁰ Site web du collège de Saint Viateur : <https://webmaster2092.wixsite.com/stviateur>

⁸¹ <https://www.csnd.fr/scolarite-college/college-notre-dame-claveisolles/>

⁸² <https://eugenie-de-pomey.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article236>

⁸³ <http://www.thizylesbourgs.fr/fr/information/66678/les-colleges>

⁸⁴ <http://partageprof.free.fr/spip.php?rubrique83>

⁸⁵ La Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien, *Pépinières d'entreprises*, <http://www.ouestrhodanien.fr/pepinieres.html>

STMG du lycée René-Cassin de Tarare qui ont su créer leur microentreprise, commercialisant des coffrets cadeaux dont 20% des bénéfices sont allés à l'association Epi'Autre, une épicerie solidaire⁸⁶.

La COR peut donner une autre dimension aux actions menées par les acteurs de l'orientation et notamment les établissements scolaires, c'est un échelon qui peut permettre la coordination, la collaboration et la cohésion territoriale.

Pour résumer :

- Missions principales :
 - Articulation avec les enjeux de la COR (développement économique, mobilité...)
 - Harmonisation sur l'ensemble du territoire (notamment avec la HVA)
 - Provoquer les opportunités et créer des synergies (exemple : les Cordées de la réussite avec le Campus connecté)
 - Animation d'un réseau territorial
 - Soutien logistique et administratif (exemple pour Article 1)

⁸⁶ Article du Progrès datant du Mardi 3 décembre 2019, à télécharger sur le site de l'école : <https://cassin-laurencin.ent.auvergnerhonealpes.fr/la-cite-scolaire/lycee-polyvalent-rene-cassin/lycee-general-et-technologique/un-geste-solidaire-de-la-part-des-eleves-de-la-mini-entreprise-start-eco-box-711.htm>

LES ACTEURS

L'objectif est d'engager un maximum d'acteurs pour créer un écosystème de réussite et proposer des solutions concrètes. Voici une liste non-exhaustive et évolutive des partenariats possibles :

- **Les établissements scolaires** : Ils sont évidemment au cœur du programme. Les collèges et lycées sont les cibles prioritaires mais il sera également possible d'envisager des partenariats avec les MFR en fonction des besoins.
- **Les universités** : notamment dans le cadre du programme les cordées de la réussite, des campus connectés
- **Chemins d'avenirs** et leurs partenaires, notamment le Collectif mentorat, dont fait partie l'association **Article 1** qui agit déjà sur le secteur de Tarare.
- **Les centres d'informations** : l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions), les missions locales (Villefranche-sur-Saône et Tarare pour la COR), les centres d'information et d'orientation (CIO), les centres d'information internationale (CII), les services communs universitaires d'information et d'orientation (SCUIO), le réseau Information Jeunesse (IJ)
- **Les communes de la COR**. Il est aussi possible d'envisager des partenariats avec des intercommunalités alentour.
- **Le département du Rhône** avec notamment la MdEF (Maison Emploi Formation RHÔNE), l'Académie de Lyon
- **La région AURA** : l'Agence régionale d' l'Orientation, l'AROM (Association Auvergne-Rhône-Alpes pour l'Orientation et la promotion des Métiers) en ce qui concerne le mondial des métiers et l'organisation de forums locaux, Via Compétences en Auvergne-Rhône-Alpes (Centre Animation Ressources d'Information sur la Formation / Observatoire Régional Emploi Formation) notamment pour la mise en œuvre des politiques publiques dans la région, la Région académique AURA, le CROUS (aide pour l'accès à la bourse d'étude)
- **Chambres de commerce et d'industrie (CCI), Chambres d'agriculture, Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA)**
- **L'ensemble des acteurs du monde professionnel et associatif** (exemple : Calad'Impulsion qui a notamment organisé la coopérative Jeunesse de Services (CJS) ; l'association VHB qui a un lien privilégié avec les collégiens de la Haute Vallée d'Azergues ; le club d'entreprises « Azergues Entreprendre » ; « Tararévolution »)

LES CIBLES

L'objectif pour la COR est de réunir l'ensemble des collèges et lycées de la Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien, notamment pour les aider à devenir partenaire de l'association Chemins d'avenirs. Les établissements cibles sont :

1. Lycée polyvalent René Cassin 75 route de Saint Clément 69173 Tarare (Cité scolaire de Tarare)
2. Collège Marie Laurencin - (Cité scolaire de Tarare)
3. Lycée Notre Dame de Bel-Air 5 avenue des Belges 69170 Tarare
4. Collège Notre Dame de Bel-Air 30 avenue Charles de Gaulle 69172 Tarare
5. Collège Saint-Viateur 2 rue du Docteur Bournet 69550 Amplepuis
6. Collège Eugénie de Pomey 10 rue des Fontaines 69550 Amplepuis
7. Collège Sainte-Thérèse 19 rue François Coquart 69240 Thizy-les-Bourgs
8. Collège La Platière impasse de la platière 69240 Thizy-les-Bourgs
9. Lycée François Mansart Rue Jacquard 69240 Thizy-les-Bourgs
10. Collège de la Haute Azergues Lieu-dit le Charbonnier 69870 Lamure-Sur-Azergues
11. Collège Sainte-Marie 16 rue Docteur Lheritier 69470 Cours-la-Ville
12. Collège François Brossette rue Croix-Dumont 69470 Cours-la-Ville
13. Collège Notre-Dame Montée du couvent 69870 Claveisolles

*Au sein de Chemins d'avenirs, les Etablissements partenaires sont déterminés avec les rectorats d'Académies mais il serait utile de le faire aussi **avec les EPCI** qui ont un ancrage local utile pour identifier et regrouper les besoins des établissements.

- Etablissements partenaires de Chemins d'avenirs par Académie dans la région Auvergne-Rhône-Alpes⁸⁷ :

Académie de Clermont-Ferrand :

- Collège Achile Allier à Bourbon L'Archambault (Allier, 03)
- Collège André Boutry à Lurcy-Lévis (Allier, 03)
- Collège Blaise de Vigenère à Saint Pourçain sur Sioule (Allier, 03)
- Lycée Banville à Moulins (Allier, 03)
- Lycée Claude et Pierre Virlogeux à Riom (Puy-de-Dôme, 63)
- Lycée Blaise de Vigenère à Saint Pourçain sur Sioule (Allier, 03)

Académie de Grenoble :

- Collège de l'Europe à Bourg de Péage (Drôme, 26)
- Collège du Diois à Die (Drôme, 26)
- Collège Jongkind à La Côte Saint-André (Isère, 38)
- Lycée Berlioz à La Côte Saint-André (Isère, 38)
- Lycée de la Matheysine à La Mure (Isère, 38)
- Lycée du Diois à Die (Drôme, 26)

Académie de Lyon :

- Collège Henry Dunant à Culoz (Ain, 01)
- Collège du Valromey à Artemare (Ain, 01)
- Lycée du Forez à Feurs (Loire, 42)

⁸⁷ Voir sur le site de l'association <https://www.cheminsdavenirs.fr/>

CONCLUSION

Nous y voilà. Il est temps. Temps de s'avouer que la méritocratie républicaine ne fonctionne pas. Ou pas assez. L'ascenseur social est en panne ; nous faisons partie, parmi les membres de l'OCDE, des pays où l'origine sociale impacte le plus le parcours des jeunes⁸⁸. Face aux injustices qu'ils peuvent percevoir dans le système de sélection, les jeunes de milieux modestes et des territoires ruraux limitent leur ambition. Une opportunité s'offre à nous aujourd'hui.

En tant que Communauté d'agglomération, on se doit de faire profiter nos jeunes de cette opportunité. Eloignés des centres urbains et des grandes métropoles, ils doivent composer, dès la naissance, avec des difficultés dont ils n'ont même pas encore conscience. Mais qu'advient-il le jour où ils réaliseront à côté de quoi ils sont passés, quel avenir ils ont manqué ? Nous nous devons de les écouter et de leur proposer des solutions pour faire face à ces difficultés qui ne devraient pas être des obstacles sur le chemin de leur réussite.

Avec l'association Chemins d'avenirs, avec la région, avec les établissements scolaires et tous les acteurs qui souhaiteront contribuer à ce projet, la COR peut jouer un rôle central pour restaurer à son échelle, et peut-être davantage, l'égalité des chances. Ne passons pas à côté de cette opportunité. Pour eux. Pour leur avenir.

- **Coordonnées**

Angélique DESSAIGNE

731 Route de Saint-Cyr

69870 Lamure-sur-Azergues

Mail : angelique.dessaigne@gmail.com

Tel : 0634056612

⁸⁸ UNLY Financing education « #RaconteTonSup2020 Regard sur l'expérience étudiante : de l'orientation à l'emploi », échantillon de 3 256 personnes, questionnaire électronique du 21 mai 2020 au 17 juillet 2020, p.28.

BIBLIOGRAPHIE

- Azéma Ariane, Mathiot Pierre, « Mission Territoires et réussite », rapport remis le 5 novembre 2019
- Cnesco (2018). Comment l'école aide-t-elle les élèves à construire leur orientation ? Dossier de synthèse.
- Chemins d'Avenirs, « Révéler le potentiel des jeunes de la France périphérique », *Rapport d'activité 2018-2019*
- Chemins d'avenirs, « Révéler le potentiel des jeunes de la France périphérique », *Rapport d'activité 19/20*
- Contrat de plan régional de développement de formations et de l'orientation professionnelles CPRDFOP AURA 2018-2021
- Fondation Jean Jaurès, Institut Français d'Opinion Publique, Chemins d'avenirs, Jeunes des villes, « jeunes des champs : la lutte des classes n'est pas finie », note de la Fondation Jean-Jaurès – Enquête auprès des 17-23 ans, octobre 2019.
- Grelet Yvette, Vivent Céline, « La course d'orientation des jeunes ruraux », bref du Céreq, n° 292, septembre 2011.
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes, « Formation professionnelle et orientation », <https://www.auvergnerhonealpes.fr/47-formation-professionnelle-orientation.htm>
- La Régions Auvergne-Rhône-Alpes lance sa nouvelle Agence régionale de l'Orientation, communiqué de presse, Lyon, le 16 décembre 2019
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes, « Orientation : la Région poursuit les débats avec les professionnels » enquête menée sur un échantillon 14 000 Auvergnats et Rhône-Alpins, entre le 3 Avril et le 5 mai 2019. <https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/635/23-orientation-la-region-poursuit-les-debats-avec-les-professionnels.htm>
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes, « Une agence régionale pour fédérer les acteurs de l'orientation » ; <https://www.auvergnerhonealpes.fr/actualite/737/23-une-agence-regionale-pour-federer-les-acteurs-de-l-orientation.htm>
- Maison Emploi Formation RHÔNE, *Observatoire Socio-Économique COR 2017*
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, « Les cordées de la réussite, des réseaux de solidarité », *Cordées de la réussite*, première publication le 27 janvier 2010 et mise à jour le 12 Avril 2012, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid59051/les-cordees-de-la-reussite-des-reseaux-de-solidarite.html>
- M.Juanico et Mme Nathalie Sarles, *Rapport d'information sur l'évaluation de l'accès à l'enseignement supérieur*, n°3232, Assemblée nationale le 22 juillet 2020, p.40.

Salomé Berlioux, « Mission orientation et égalité des chances dans la France des zones rurales et des petites villes », *Restaurer la promesse républicaine*, le 5 mars 2020.

Séverine Landrier et Nadia Nakhili, « Comment l'orientation contribue aux inégalités de parcours scolaires en France », *Formation emploi*, janvier-mars 2010, <http://journals.openedition.org/formationemploi/2734>

Sylvie Castaigne et Yann Lasnier pour le CESE, « les déserts médicaux », Journal officiel de la République Française, le 13 décembre 2020.

UNLY Financing education « #RaconteTonSup2020 Regard sur l'expérience étudiante : de l'orientation à l'emploi ».

